

NATURELLEMENT

**VAL DE REUIL**



10/02/2025

# Note de synthèse des informations financières essentielles

Ville de Val-de-Reuil

## Table des matières

1 Les prévisions budgétaires 2025 – la section de fonctionnement.....	4
1.1 Les dépenses de fonctionnement .....	4
1.2 Les recettes de fonctionnement .....	5
1.3 La capacité d'autofinancement .....	6
2 Les prévisions budgétaires 2025 – la section d'investissement.....	7
2.1 Les recettes d'investissement .....	7
2.2 Les dépenses d'investissement .....	7
3 La gestion de la dette .....	9
3.1 Le ratio de désendettement.....	9
3.2 L'encours de dette.....	9
3.3 La structure de l'encours de dette .....	9
4 Annexes .....	11
4.1 Etat du personnel au 01/01/2025 .....	11
4.2 Les autorisations de programme avec crédits de paiement du budget principal.....	12

# INTRODUCTION

L'élaboration du budget primitif 2025 est à nouveau marquée par un contexte d'incertitude d'un point de vue économique mais surtout au niveau de la politique nationale.

L'absence d'adoption de loi de finances pour 2025, laisse les collectivités dans l'attente des conséquences budgétaires tant en recette (dotation globale de fonctionnement, dotations politiques de la ville, FCTVA, ...) qu'en dépenses (cotisations CNRACL).

Le budget primitif 2025 présente peu d'écarts avec les orientations budgétaires retenues lors du Conseil municipal du 14 décembre 2024. Des ajustements seront donc nécessaires en cours d'année, une fois la loi de finances 2025 adoptée.

Les objectifs budgétaires de la Ville restent les suivants :

- mobiliser les crédits nécessaires à la réalisation du PNRU2
- ne pas augmenter les impôts pour la 24ème année consécutive et contenir les tarifs publics en fonction de l'inflation
- réduire la dette

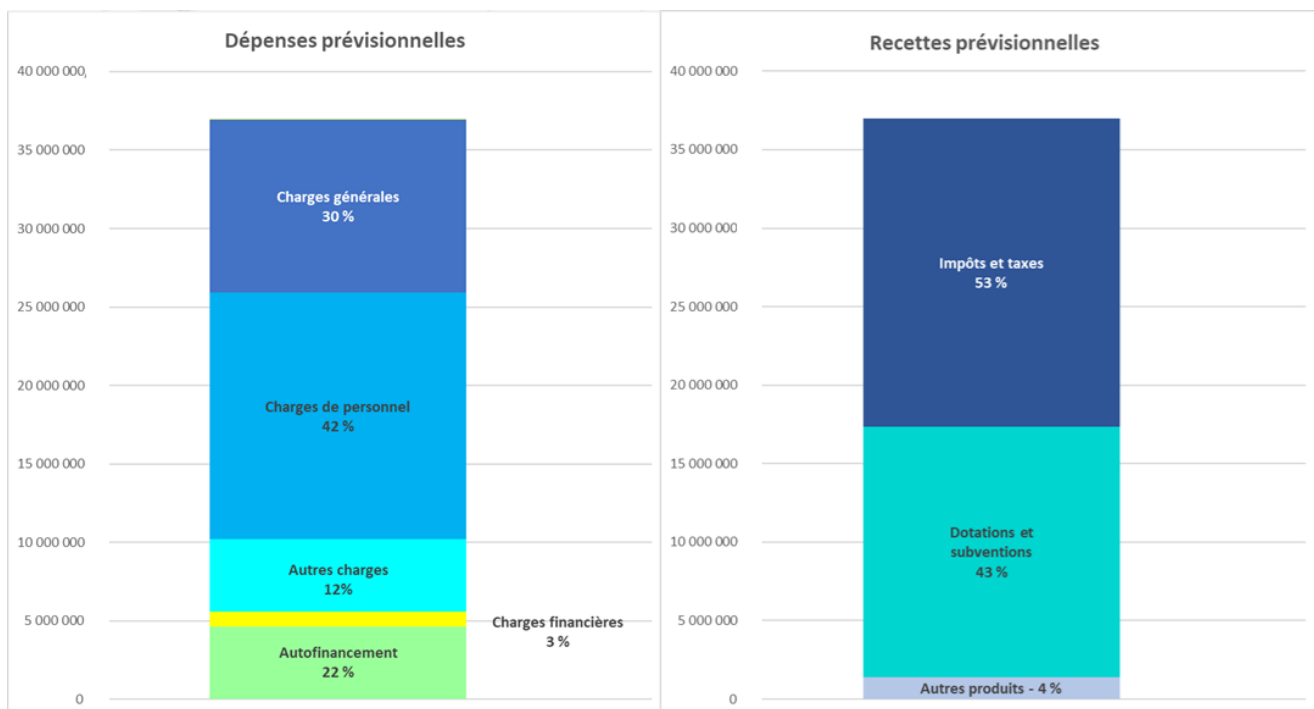
Le budget primitif 2025, établi par nature, n'intègre pas les résultats 2024, qui ne sont pas encore connus. Il s'élève à :

- 37 311 000 € pour la section de fonctionnement
- 20 346 000 € pour la section d'investissement

# RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

## 1 Les prévisions budgétaires 2025 – la section de fonctionnement

La balance de la section de fonctionnement s'établit à **37 311 000€**.



### 1.1 Les dépenses de fonctionnement

En 2025, les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues pour **32 317 000 €**, et diminueraient de 4% par rapports aux prévisions 2024 :

Chapitre	BP + BS+ DMs 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	12 197 587 €	11 015 000 €
012 - Charges de personnel	15 913 446 €	15 701 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	4 611 740 €	4 618 000 €
66-Charges financières	1 179 679 €	963 000 €
67-Charges exceptionnelles	29 000 €	20 000 €
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>33 931 452 €</b>	<b>32 317 000 €</b>

- **Les charges à caractère général**

Les charges à caractère général représentent 30% des dépenses de fonctionnement. Il s'agit du poste de dépense qui a été le plus impacté par l'inflation et la flambée des coûts de l'énergie ces dernières années. Elles diminueraient de 10% par rapport à 2024, en raison des hypothèses plus favorables en 2025 sur les

prévisions des prix de l'énergie et du ralentissement de l'inflation, mais également par la mise en œuvre d'économie sur l'ensemble des actions de la Ville. Les crédits de certaines politiques sont gelés dans l'attente de décisions de politiques nationales, notamment concernant les TAP et le dispositif « colo apprenantes ».

- **Les charges de personnel**

Les charges de personnel représentent 42% des dépenses de fonctionnement. Elles diminueraient de 1,3% pour tenir compte :

- D'un changement de règle comptable relative à l'assurance du personnel (- 429k€)
- D'un report de certains recrutements ou le non remplacement de départ (- 100k€)
- D'une diminution des heures supplémentaires (- 30k€)
- De la réorganisation de l'accueil des centres de loisirs (- 70k€)
- De la provision de 156 k€ pour pallier à une hausse des cotisations CNRACL qui interviendraient en cours d'année

- **Les charges financières**

Les intérêts de la dette sont en régression compte tenu de la structure de la dette et d'un encours de dette en diminution (-14%), soit -138k€.

Compte tenu des délais de perception des subventions, le recours à une ligne de trésorerie sera encore nécessaire en 2025, son coût s'établira autour de 70k€.

- **Les autres dépenses de fonctionnement**

Les autres charges de gestion courante représentent 12% des dépenses de fonctionnement. Elles seront stables par rapport à 2024.

Les subventions versées aux associations culturelles et sportives sont reconduites.

La participation au SIEM est également reconduite, soit 502 295€. La contribution au SDIS progresse de 2%, soit 518 818€.

La subvention au CCAS est revalorisée de 6% pour tenir compte de l'augmentation des charges et du risque de diminution de financement des partenaires dans le contexte budgétaire actuel. Elle s'élève à 1 898 785€.

A ces principales dépenses réelles s'ajoutent :

- des opérations d'ordre pour 4 991 k€
- 20 000€ pour des dépenses exceptionnelles (régularisations comptables)
- 3 000€ pour l'ajustement des provisions.

## 1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues pour **36 952 00,00 €** :

	<b>BP + BS + DMs 2024</b>	<b>BP 2025</b>
70-Produits des services	1 027 441 €	964 000 €
73-Impôts et taxes	19 320 719 €	19 589 000 €
74-Dotations et participations	16 027 599 €	15 958 000 €
75-Autres produits de gestion courante	119 565 €	109 380 €
76-Produits financiers	52620 €	52 620 €
77-Produits exceptionnels	85 000 €	20 000€
013-Atténuation de charges	385 500 €	250 000€

<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>37 018 444 €</b>	<b>36 952 000 €</b>
---	---------------------	---------------------

- **Les impôts et taxes**

Les impôts et taxes représentent près de 53% des recettes de fonctionnement et progresseraient de près de 1,4%.

Dans l'attente de la notification des bases fiscales 2025, l'hypothèse retenue est une revalorisation des bases fiscales de **2,1%** (+1,7% de progression des valeurs locatives et +0,4% d'augmentation des bases nominales).

- **Les dotations et participations**

Les dotations et participations représentent 43% des recettes de fonctionnement, soit près de 16 M€.

L'absence de Loi de finances ne permet pas d'affiner les hypothèses présentées lors du ROB concernant le montant de la DGF, les hypothèses sont reconduites pour le budget primitif.

L'annonce de l'arrêt du financement des temps d'activités périscolaire à l'issue de l'année scolaire 2024-2025, et des coupes budgétaires dans les crédits d'intervention des ministères, confirme la nécessité de maintenir des hypothèses prudentes quant aux subventions attendues pour 2025.

- **Les autres produits de fonctionnement**

Les autres produits de fonctionnement représentent 4 % des recettes de fonctionnement. Il s'agit :

- Des produits du service et du domaine, en diminution par rapport à 2024 (-6%), en raison de régularisations opérées en 2024 sur des années antérieures
- Des autres produits de gestion courante stable par rapport à 2024
- Des produits financiers dont le montant est reconduit
- Les remboursements de charges de personnels sont estimés prudemment à 250k€
- Des produits exceptionnels (régularisations comptables) pour 20k€

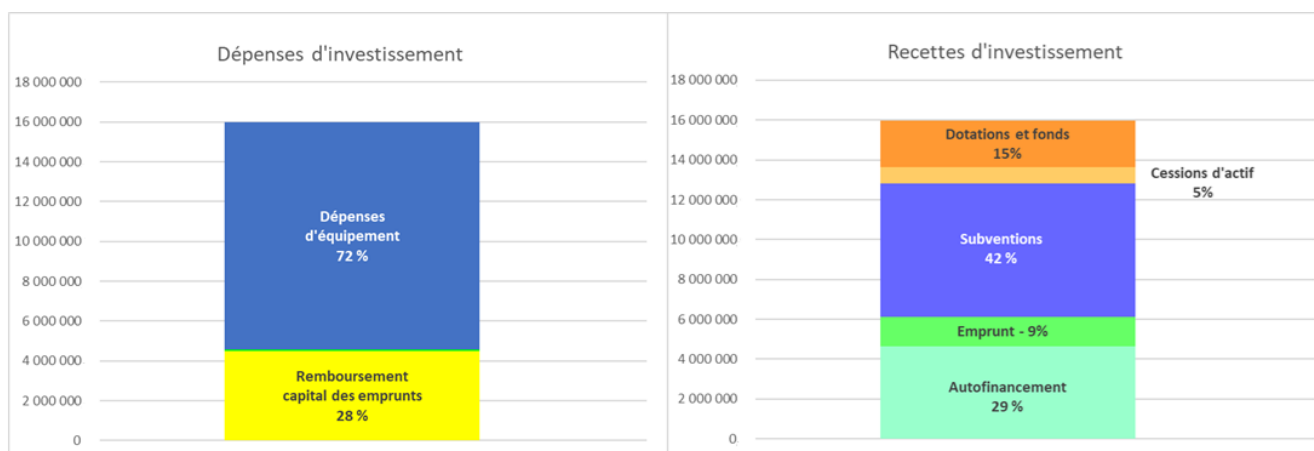
### 1.3 La capacité d'autofinancement

	<b>BP 2025</b>
Dépenses réelles	32 317 000 €
Recettes réelles	36 952 000 €
<b>Capacité d'Autofinancement brute</b>	<b>4 635 000 €</b>
Capital remboursé de l'exercice	4 512 515 €
<b>Capacité d'Autofinancement nette</b>	<b>122 485 €</b>

La capacité d'autofinancement prévisionnelle de la Ville s'établit à 122 k€ au Budget 2025.

## 2 Les prévisions budgétaires 2025 – la section d’investissement

La balance du budget d’investissement s’établit à **20 346 000 €**.



### 2.1 Les recettes d’investissement

En 2025, les recettes réelles d’investissement sont prévues pour **11 355 000 €** :

- des dotations et fonds divers pour 2 333 k€, soit 2 183k€ de FCTVA et 150k€ de taxe d’aménagement
- des subventions d’investissement pour 6 702 k€ dont 6 585 k€ perçu dans le cadre du PNRU2. Le montant a été ajusté depuis la présentation du rapport d’orientation budgétaire en fonction de la réalisation 2024.
- le recours à l’emprunt pour 1 500 000€
- des cessions d’actif pour 820 000€

Le financement des dépenses d’investissements est complété par l’autofinancement prévisionnel de la section de fonctionnement pour 4,5 M€.

### 2.2 Les dépenses d’investissement

Les dépenses d’investissement sont prévues pour **15 987 000 €** :

- 11 074 485 € de dépenses d’équipement, détaillées par opérations budgétaires ci-dessous
- 4 512 515 € pour le remboursement du capital de la dette

Elles sont complétées par des opérations d’ordre, sans incidence financière pour 4 359k€.

▪ Les dépenses d'équipement :

<b>Dépenses réelles d'investissement par opération</b>	<b>BP 2025</b>
10005 - PPP éclairage vidéocommunication	859 000,00 €
10016 - Travaux chauffage bâtiments communaux	91 400,00 €
10021 - PNRU2 – Cerfs-volants	798 660,03 €
10022 - PNRU2 – Léo Lagrange	100 059,10 €
10024 - PNRU2– Espaces publics de la dalle et ses abords	180 530,00 €
10025 - PNRU2 – Promenade des Tilleuls et ses abords	2 764 925,00 €
10026 - Travaux Centre de loisirs l'Eléphant	133 500,00 €
10028 - Amélioration du cadre de vie	1 454 091,00 €
10033 - Equipements sportifs	1 088 425,00 €
10034 - Aménagement parc écologique	0,00 €
10035 - Equipements autres bâtiments communaux	464 195,47 €
10038 - Percée Musarde liaison Grosse Borne	14 900,00 €
10039 - Extension groupe scolaire Coluche	93 218,00 €
10040 - PNRU2 – Voiries structurantes	2 347 912,00 €
10041 - Transformation de la Rotonde en Cyberbase	334 592,40 €
10042 - Amélioration et équipements des bâtiments scolaires, périscolaires et petite enfance	567 144,00 €
10043 - Accompagnement à la transition écologique	116 933,00 €
<b>Total</b>	<b>11 409 485,00 €</b>
Subventions d'équipement versées	65 000,00 €
<b>Total général</b>	<b>11 074 485,00 €</b>

Les autorisations de programme avec crédits de paiement sont annexées au présent rapport. Celles qui ne sont pas inscrites dans les tableaux joints sont closes.



## 3 La gestion de la dette

### 3.1 Le ratio de désendettement

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne nette et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette par rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement).

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. On considère généralement que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12 ans.

	2025
Dette au 01/01/25	42 056 k€
CAF Brute	4 635 k€
<b>Ratio de désendettement</b>	<b>9,07</b>

Le ratio prévisionnel pour 2025 est de 9,07 années.

### 3.2 L'encours de dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'encours s'élève à 42M€. Fin 2025, après la réalisation d'un nouvel emprunt de 1,5M€, l'encours de dette de la Ville devrait s'établir autour de 39M€.

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025			
Encours	42 056 098,07	Nombre d'emprunts	30
Taux actuariel	2,18 %	Taux moyen de l'exercice	2,12 %

Charges Financières au 01/01/2025			
Annuité	5 353 391,07	Amortissement	4 487 515,22
Intérêts Emprunts	865 875,85	ICNE	135 539,50

### 3.3 La structure de l'encours de dette

	Taux fixes	Taux variables	Total
Encours	38 692 548,57	3 363 549,50	42 056 098,07
Pourcentage global	92,00%	8,00%	100,00%
Durée de vie moyenne	6 ans, 7 mois		6 ans, 7 mois
Duration	6 ans, 4 mois	6 ans	6 ans, 3 mois
Nombre d'emprunts	23	7	30

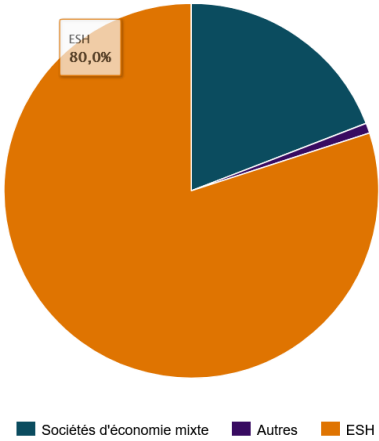
### 3.4 La dette garantie

#### Portefeuille de prêts garantis

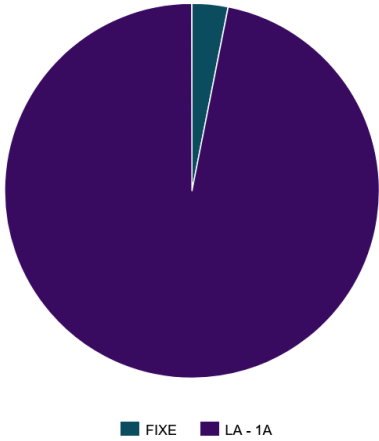
Nombre de prêts garantis	Capital restant dû garanti (€)	Stock d'intérêts garanti (€)
129	7 448 264,029	417,229

#### Répartition de l'encours garanti

Par famille de bénéficiaire



Par type de taux et d'index



ESH : Entreprise sociale pour l'habitat

## 4 Annexes

### 4.1 Etat du personnel au 01/01/2025

	<b>Emplois budgétaires*</b>	<b>Effectifs pourvus Agents titulaires*</b>	<b>Effectifs pourvus Agents non titulaire*s</b>
Emplois fonctionnels	1	1	
Filière administrative	73	42	22
Filière technique	190	59	111
Filière médico-sociale	41	22	13
Filière sportive	13	9	2
Filière culturelle	7	6	
Filière animation	79	62	8
Filière police	14	14	
Total	<b>418</b>	<b>215</b>	<b>156</b>

\* arrondi à l'unité la plus proche

#### 4.2 Les autorisations de programme avec crédits de paiement

Millésime	Opération	Libellé du Programme	Montant des Autorisations de Programme (AP)	Montant des Crédits de Paiements (CP)			
				Réalisations antérieures (avant 2024)	CP ouverts au titre l'exercice 2024	CP ouverts au titre 2025	Prévisions 2026
2011	10005	PPP ECLAIRAGE PUBLIC VIDEOCOMMUNICATION	12 112 852,05	10 232 790,20	835 310,00	859 000,00	185 751,85
2017	10016	TRAVAUX CHAUFFAGE BAT COMM	696 000,00	402 294,69	81 600,00	83 000,00	83 880,00
2018	10021	PNRU2-CERFS VOLANTS (VICTOR HUGO)	16 400 000,00	12 770 260,97	2 831 079,00	798 660,03	
2018	10022	PNRU2 - LEO LAGRANGE	10 986 397,00	10 737 837,90	148 500,00	100 059,10	
2019	10024	PNRU2 - DELAISSES ANRU	4 021 527,00	3 112 443,00	728 554,00	180 530,00	
2019	10025	PNRU2 - PROM TILLEULS ET ABORDS	7 125 255,00	4 208 150,77	441 816,00	1 076 129,00	1 399 159,23
2022	10038	PERCEE MUSARDE LIAISON GROSSE BORNE	1 467 180,00	-	5 100,00	14 900,00	827 337,00
2022	10039	EXTENSION GROUPE SCOLAIRE COLUCHE	1 491 986,00	8 202,00	21 012,00	731 000,00	731 772,00
2023	10040	VOIRIES STRUCTURANTES	9 967 180,00	394 019,72	1 346 447,00	3 200 000,00	3 300 000,00
2023	10041	TRANSFORMATION DE LA ROTONDE EN CYBERBASE	1 070 000,00	1 953,60	733 454,00	334 592,40	